

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Voici le volume des crédits parlementaires destinés à l'aide extérieure, auxquels s'ajoutent les engagements pris en vertu de l'article 21(a) de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation (LACE) qui rentrent dans les contributions officiellement versées par le Canada au titre de l'aide extérieure:

Année financière	Montant (en millions de dollars can.)
1965-1966	208.7
1966-1967	309.7
1967-1968	316.7

Aux termes du Programme spécial de prêt au développement poursuivi par l'Agence canadienne de développement international, presque tous les prêts ne portent pas intérêt, à l'exception des prêts consentis aux pays qui ne sont pas accablés par des problèmes de service de dette et pour lesquels le taux d'intérêt est de 3 pour cent. Voici le total des crédits parlementaires affectés à des prêts dans le cadre de ce programme:

Année financière	Montant (en millions de dollars can.)
1965-1966	50.0
1966-1967	50.0
1967-1968	90.0

Des prêts sont aussi consentis par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, en vertu de l'article 21(a) de la LACE, à un taux d'intérêt de 6 pour cent. Voici le montant total de ces prêts:

Année financière	Montant (en millions de dollars can.)
1965-1966	49.3
1966-1967	61.8
1967-1968	63.6

L'ENSEMENCEMENT DES NUAGES

Question n° 233—M. Gauthier:

1. Le gouvernement fédéral a-t-il signé un contrat avec *Weather Engineering* en vue de l'ensemencement des nuages et, dans l'affirmative, a) à quelle date, b) quel était le montant prévu, c) quelle est la durée du contrat?
2. Le gouvernement fédéral a-t-il signé un contrat avec *Royal Air* en vue de l'ensemencement des nuages et, dans l'affirmative, a) à quelle date, b) quel était le montant prévu, c) quelle est la durée du contrat?
3. Depuis quand le gouvernement fédéral s'intéresse-t-il à l'ensemencement des nuages?
4. L'ensemencement des nuages par avion fait-il l'objet d'un plan conjoint avec les provinces et, dans l'affirmative, les provinces ont-elles la responsabilité de l'administration du plan?

[M. Gauthier.]

5. Le gouvernement fédéral a-t-il procédé sans consulter les provinces en ce qui concerne l'ensemencement par avion?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de l'Agriculture, le ministère des Transports et le Conseil national de recherches m'informent comme suit: 1. Non.

2. Non.
3. 1946.
4. Non.
5. Non.

A PROPOS DES DÉPENSES EFFECTUÉES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LOTBINIÈRE DEPUIS 1962

Question n° 239—M. Fortin:

1. Quelles ont été les dépenses totales effectuées en vue de travaux publics dans la circonscription fédérale de Lotbinière pour chacune des années depuis 1962?
2. Pour chaque année financière, à quels travaux publics ces dépenses ont-elles été consacrées?
3. En 1968-1969, quelle somme totale consacrerait-on aux travaux publics dans la circonscription fédérale de Lotbinière, avec indication, pour chaque projet, de la nature et du montant qui lui sera consacré?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Dépenses totales depuis 1962: 1962-1963, \$184,300; 1963-1964, \$75,000; 1964-1965, \$41,700; 1965-1966, \$39,200; 1966-1967, \$30,100; 1967-1968, \$42,800.

2. 1962-1963, Construction de bureaux de poste, \$36,000; Réparation et construction d'ouvrages de protection, \$103,300; Réparation et amélioration de quais, \$45,000; 1963-1964, Construction d'un bureau de poste, \$15,000; Réparation et construction d'ouvrages de protection, \$30,000; Réparation et amélioration de quais, \$30,000; 1964-1965, Réparation de bureau de poste, \$2,900; Réparation et construction d'ouvrages de protection, \$8,800; Réparation et amélioration de quais, \$30,000; 1965-1966, Réparation et construction de bureaux de poste, \$22,200; Réparation et construction d'ouvrages de protection, \$12,200; Réparation de quais, \$4,800; 1966-1967, Réparation et construction de bureaux de poste, \$21,400; Réparation et construction d'ouvrages de protection, \$3,300; Réparation de quais, \$5,400; 1967-1968, Réparation et construction de bureaux de poste, \$24,900; Réparation et construction d'ouvrages de protection, \$11,000; Réparation de quais, \$6,900.

3. Montant total affecté aux travaux pour 1968-1969: Réparation de bureaux de poste, \$34,500; Immeuble fédéral à Victoriaville, y compris l'emplacement, \$100,000; Construction de bureaux de poste, \$160,000; Réparation de quais, \$4,000; Ouvrages de protection, \$3,500; Total, \$302,000.